

Acetonitrile

14261-2L

Version 1.5

Date de révision
17.12.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Acetonitrile
FDS-nombre : 000000020248
Type de produit : Substance
Remarques : SDS conformément à l'Art. 31 du Règlement (CE) 1907/2006.

Nom Chimique : acétonitrile
No.-Index : 608-001-00-3
Numéro d'Enregistrement REACH : 01-2119471307-38

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Substances chimiques de laboratoire
Utilisations déconseillées : aucun(e)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Honeywell International Inc. Honeywell International, Inc.
115 Tabor Road 115 Tabor Road
07950-2546 Morris Plains Morris Plains, NJ 07950-2546
USA USA

Téléphone :
Pour plus d'informations, : SafetyDataSheet@Honeywell.com
veuillez prendre contact
avec:

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +1-703-527-3887 (ChemTrec-Transport)

Acetonitrile

14261-2L

Version 1.5

Date de révision
17.12.2022

+1-303-389-1414 (Medical)
Pays Poison Control Center : voir le chapitre 15.1
basé

RUBRIQUE 2: Identification des dangers


2.1. Classification de la substance ou du mélange

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Liquides inflammables Catégorie 2
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
Toxicité aiguë Catégorie 4 - Oral(e)
H302 Nocif en cas d'ingestion.
Toxicité aiguë Catégorie 4 - Dermale
H312 Nocif par contact cutané.
Irritation oculaire Catégorie 2
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
Toxicité aiguë Catégorie 4 - Inhalation
H332 Nocif par inhalation.

2.2. Éléments d'étiquetage

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Pictogrammes de danger : 

Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H302 + H312 + H332 Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence : P280 Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage.
P284 Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.
P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la

Acetonitrile

14261-2L

Version 1.5

Date de révision
17.12.2022

| | |
|--------------------|---|
| P302 + P352 | bouche. NE PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. |
| P304 + P340 | EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. |
| P305 + P351 + P338 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| P308 + P313 | EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. |

2.3. Autres dangers

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

| Nom Chimique | No.-CAS No.-Index Numéro d'Enregistrement REACH No.-CE | Classification 1272/2008 | Concentration | Remarques |
|--------------|---|--|---------------|-----------|
| acétonitrile | 75-05-8 608-001-00-3 01-2119471307-38 200-835-2 | Flam. Liq. 2; H225 Acute Tox. 4; H332; Inhalation Acute Tox. 4; H312; Dermale Acute Tox. 4; H302; Oral(e) Eye Irrit. 2; H319 | 100 % | |

3.2. Mélange

Non applicable

Acetonitrile

14261-2L

Version 1.5

Date de révision
17.12.2022

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux:

Le secouriste doit se protéger. S'éloigner de la zone dangereuse. Enlever immédiatement les vêtements imprégnés et nettoyer le corps minutieusement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).

Inhalation:

Transférer la personne à l'air frais. Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud. Appeler immédiatement un médecin.

Contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du savon et de l'eau. Appeler immédiatement un médecin.

Contact avec les yeux:

Protéger l'oeil intact. Baignez abondamment les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières et en restant éloigné des globes oculaires pendant l'irrigation. Appeler immédiatement un médecin.

Ingestion:

Si une personne est susceptible d'avoir avalé cette substance, et est encore consciente, lui faire boire d'eau. La conduire immédiatement chez un médecin, munie de cette fiche

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

donnée non disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

donnée non disponible

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11. :

Acetonitrile

14261-2L

Version 1.5

Date de révision
17.12.2022

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Eau pulvérisée
Dioxyde de carbone (CO₂)
Produits extincteurs en poudre
Mousse résistant à l'alcool

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d'):

Cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique)
oxydes d'azote (NO_x)

L'échauffement provoque une élévation de la pression avec un risque d'éclatement suivi d'explosion

L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.

Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Éviter la peau sans protection

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Porter un équipement de protection. Tenir à l'écart les personnes sans protection. Attention au retour de flamme.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Acetonitrile

14261-2L

Version 1.5

Date de révision
17.12.2022

Enlever avec un absorbant inerte.
Transporter sur le site d'élimination dans des récipients bien fermés.
Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger:

Aspiration sur le site indispensable. Limiter les quantités stockées sur le lieu de travail. Dépoter uniquement sur des aires équipées d'un dispositif d'aspiration. Établir un plan d'action de premier secours avant d'utiliser ce produit. Tenir prêt en permanence une trousse d'urgence avec son mode d'emploi.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:

Les vapeurs denses peuvent initier une inflammation à une distance importante. Utiliser exclusivement dans les zones protégées contre les explosions. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Mesures d'hygiène:

Entreposer séparément les vêtements de travail. Prévoir des locaux distincts pour se laver, se doucher et pour le vestiaire. Se laver les mains et le visage avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Information supplémentaire sur les conditions de stockage:

Conserver dans le conteneur d'origine. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Ne pas laisser ouverts les fûts et les récipients. Prendre les mesures nécessaires pour que les récipients ne tombent pas. Éviter que les résidus de produit restent sur/contre les récipients.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune donnée supplémentaire est disponible

Acétonitrile

14261-2L

Version 1.5

Date de révision
17.12.2022

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

| Composants | Base / Valeur | Valeur / Type d'exposition | Facteur de dépassement | Remarques |
|--------------|-----------------------|--------------------------------|------------------------|--------------------------------|
| acétonitrile | INRS (FR) VME | 70 mg/m ³ 40 ppm | | Règlement impératif (VRC) |
| acétonitrile | INRS (FR) SKIN_DES | | | Peut être absorbé par la peau. |
| acétonitrile | EU ELV SKIN_DES | | | Peut être absorbé par la peau. |
| acétonitrile | EU ELV TWA | 70 mg/m ³ 40 ppm | | Indicatif |
| acétonitrile | FR MOELD VME | 70 mg/m ³ 40 ppm | | |
| acétonitrile | FR MOELD | | | Peut être absorbé par la peau. |

VME - Valeur limite de moyenne d'exposition professionnelle (VME):

SKIN_DES - Désignation de la peau :

TWA - Valeur limite de moyenne d'exposition

Valeurs DNEL/PNEC

| Composant | Utilisation finale/ incidence | Durée d'exposition | Valeur | Voies d'exposition | Remarques |
|--------------|---|--------------------|-----------------------|----------------------|-----------|
| acétonitrile | Travailleurs / Aigu - effets locaux | | 102 mg/m ³ | Inhalation | |
| acétonitrile | Travailleurs / Aigu - effets systémiques | | 102 mg/m ³ | Inhalation | |
| acétonitrile | Travailleurs / Long terme - effets systémiques | | 20,0mg/kg bw/d | Contact avec la peau | |

Acétonitrile

14261-2L

Version 1.5

Date de révision
17.12.2022

| | | | | | |
|--------------|---|--|-----------------------|----------------------|--|
| acétonitrile | Travailleurs / Long terme - effets systémiques | | 70 mg/m ³ | Inhalation | |
| acétonitrile | Travailleurs / Long terme - effets locaux | | 70 mg/m ³ | Inhalation | |
| acétonitrile | Consommateurs / Aigu - effets systémiques | | 22 mg/m ³ | Inhalation | |
| acétonitrile | Consommateurs / Aigu - effets systémiques | | 0,6mg/kg bw/d | Ingestion | |
| acétonitrile | Consommateurs / Aigu - effets locaux | | 22 mg/m ³ | Inhalation | |
| acétonitrile | Consommateurs / Long terme - effets locaux | | 4,8 mg/m ³ | Inhalation | |
| acétonitrile | Consommateurs / Long terme - effets systémiques | | 2,4 mg/m ³ | Inhalation | |
| acétonitrile | Consommateurs / Long terme - effets systémiques | | 0,4mg/kg bw/d | Ingestion | |
| acétonitrile | Consommateurs / Long terme - effets systémiques | | 1,2mg/kg bw/d | Contact avec la peau | |

| Composant | Compartment de l'environnement / Valeur | Remarques |
|--------------|---|-----------------------|
| acétonitrile | Eau douce: 10 mg/l | Assessment factor: 10 |

Acétonitrile

14261-2L

Version 1.5

Date de révision
17.12.2022

| | | |
|--------------|---|---------------------------|
| acétonitrile | Eau de mer: 1 mg/l | Assessment factor: 100 |
| acétonitrile | Station de traitement des eaux usées: 32 mg/l | Assessment factor: 10 |
| acétonitrile | Sédiment d'eau douce: 40,5 mg/kg dw | |
| acétonitrile | Sédiment marin: 4,05 mg/kg dw | |
| acétonitrile | Sol: 2,23 mg/kg dw | |

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Les équipements de protection personnelle doivent répondre aux normes EN en vigueur: protection respiratoire EN 136, 140, 149; protection ophtalmique EN 166; vêtements de protection EN 340, 463, 468, 943-1, 943-2; gants protecteurs EN 374,511; godillots protecteurs EN-ISO 20345.

Mesures de prévention recommandées pour la protection de la peau

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Protection des mains:

Matière des gants: caoutchouc butyle

délai de rupture: > 480 min

Épaisseur du gant: 0,7 mm

Butoject® 898

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation.

Remplacer en cas d'usure.

Acetonitrile

14261-2L

Version 1.5

Date de révision
17.12.2022

Remarques: Note supplémentaire: Les Spécifications sont basées sur les informations ou elles ont été obtenues par des substances similaires par analogie.

En vue des conditions diverses (température, tension) il faut considérer que l'utilisation du gant à résistance chimique peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément EN 374.

Les conditions actuelles de l'utilisation pratique sont souvent en déviation aux conditions standardisées conformément à l'EN 374. Pour cette raison, le producteur des gants à résistance chimique conseille de ne pas utiliser les gants au delà de 50% du temps de perméation recommandé.

Les instructions d'utilisation du fournisseur des gants doivent être observées à cause d'une grande diversité de types de gants.

Des gants conformes à l'EN 374 sont disponibles chez entre autres KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Vertrieb@kcl.de

Protection des yeux:

Lunettes de protection chimique

Protection de la peau et du corps:

Tenue de protection antistatique ignifuge.

Éviter le port de vêtements de travail dont les fibres fondent en cas d'incendie.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux réglementations environnementales locales et aux bonnes pratiques industrielles.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|-------------------------------|-------------------|
| État physique | : liquide |
| Couleur | : incolore |
| Odeur | : caractéristique |
| pois moléculaire | : 41,05 g/mol |
| Point/intervalle de fusion | : -45,7 °C |
| Point/intervalle d'ébullition | : 81,6 °C |
| Limite d'explosivité, | : 16 % (v) |

Acetonitrile

14261-2L

Version 1.5

Date de révision
17.12.2022

| | | |
|---|---|---|
| supérieure Limite d'explosivité, inférieure | : | 3 % (v) |
| Point d'éclair | : | 12,8 °C Méthode: coupelle fermée |
| Température d'auto- inflammation | : | 524 °C |
| Température de décomposition | : | A la pression atmosphérique, le produit ne se décompose pas lors de ladistillation. Le feu ou une chaleur intense peuvent entraîner la rupture de l'emballage. |
| pH | : | Non applicable |
| Viscosité, cinématique | : | donnée non disponible |
| Hydrosolubilité | : | 1.000 g/l à 25 °C |
| Coefficient de partage: n- octanol/eau | : | log Pow -0,54 à: 25 °C |
| Pression de vapeur | : | 98 hPa à 20 °C |
| Pression de vapeur | : | 121 hPa à 25 °C |
| Densité | : | 0,79 g/cm ³ à 20 °C |

9.2 Autres informations

| | | |
|----------------------|---|-----------------------|
| Taux d'évaporation | : | donnée non disponible |
| Viscosité, dynamique | : | 0,35 mPa.s à 20 °C |

Acetonitrile

14261-2L

Version 1.5

Date de révision
17.12.2022

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans des conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

A la pression atmosphérique, le produit ne se décompose pas lors de ladistillation.
Le feu ou une chaleur intense peuvent entraîner la rupture de l'emballage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.
Éviter une exposition directe au soleil.

10.5. Matières incompatibles

Peut attaquer les matières plastiques.
Formation de vapeurs/gaz facilement inflammables.
Forme avec l'air des mélanges gazeux explosibles.
Les récipients non nettoyés peuvent contenir des gaz formant des mélanges explosifs avec l'air.
Incompatible avec des acides forts et des oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique)
présence possible de traces de
Gaz nitreux

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale:

DL50

Espèce: Rat

Acetonitrile

14261-2L

Version 1.5

Date de révision
17.12.2022

Valeur: 617 mg/kg
Méthode: OCDE Ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie cutanée:

Le produit est classé conformément à l'annexe VI de la directive 1272/2008 / CE.

Toxicité aiguë par inhalation:

CL50

Espèce: Souris

Valeur: 6,02 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 403

Irritation de la peau:

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation de la peau

Méthode: OCDE Ligne directrice 404

Irritation des yeux:

Espèce: Lapin

Résultat: irritant

Méthode: OCDE Ligne directrice 405

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Buehler Test

Espèce: Cochon d'Inde

Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Méthode: OCDE Ligne directrice 406

Mutagenicité sur les cellules germinales:

Note: N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

Toxicité pour la reproduction:

Remarques: N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

Remarques: N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

Danger par aspiration:

donnée non disponible

Acetonitrile

14261-2L

Version 1.5

Date de révision
17.12.2022

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien
donnée non disponible

Autres informations:

Les intoxications par le produit agissent sur le système nerveux central.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour le poisson:

CL50

Essai en dynamique

Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)

Valeur: 1.640 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

NOEC

Essai en dynamique

Espèce: Oryzias latipes

Valeur: 102 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr

Méthode: OCDE 204

Toxicité des plantes aquatiques:

CE50r

Taux de croissance

Espèce: Phaeodactylum tricornutum

Valeur: 9.696 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: ISO 10253

Toxicité pour les microorganismes:

NOEC

Essai en statique

Espèce: boue activée

Valeur: 320 mg/l

Durée d'exposition: 30 min

Méthode: OCDE 209

Acetonitrile

14261-2L

Version 1.5

Date de révision
17.12.2022

Toxicité pour les invertébrés aquatiques:

N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité:

CO₂ formé, en % de la valeur théorique

Biodégradation: 70 %

Durée d'exposition: 21 jr

Résultat: rapidement biodégradable

Méthode: Ligne directrice 310 de l'OCDE pour les essais

12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

donnée non disponible

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

donnée non disponible

12.7. Autres effets néfastes

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit:

Éliminer en conformité avec les réglementations en vigueur.

Emballages:

Respecter les prescriptions légales relatives à la ré-utilisation et l'enlèvement des déchets des emballages utilisés

Acetonitrile

14261-2L

Version 1.5

Date de révision
17.12.2022

Information supplémentaire:

Dispositions relatives aux déchets:
Directive 2006/12/CE; Directive 2008/98/CE
CE Règlement No. 1013/2006

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR/RID:1648

IMDG:1648

IATA:1648

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID:ACÉTONITRILE

IMDG:ACÉTONITRILE

IATA:Acetonitrile

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID: 3

IMDG: 3

IATA: 3

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID: II

IMDG: II

IATA: II

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID:non

Polluant marin: non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

donnée non disponible

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

donnée non disponible

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

| Base | Valeur | Remarques |
|---|---|-----------|
| Directive 2012/18/CE Listed in Regulation : P5c: LIQUIDES INFLAMMABLES Number in Regulation: 1.2.5.3 | Quantité: 5.000.000 kg Quantité: 50.000.000 kg | |

Acetonitrile

14261-2L

Version 1.5

Date de révision
17.12.2022

| | | |
|---|--|---|
| Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) | | Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-delà des limites de concentration réglementaires respectives ($\geq 0,1\%$ (w/w), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57). |
|---|--|---|

Centre de contrôle de poison

| Pays | Numéro de téléphone |
|--------------------|------------------------------|
| Autriche | +4314064343 |
| Belgique | 070 245245 |
| Bulgarie | (+35929154233 |
| Croatie | (+3851)23-48-342 |
| Chypre | +357 2240 5611 |
| République Tchèque | +420224919293; +420224915402 |
| Danemark | 82121212 |
| Estonie | 16662; (+372)6269390 |
| Finlande | 9471977 |
| France | +33(0)145425959 |
| Grèce | +30 210 779 3777 |
| Hongrie | (+36-80)201-199 |
| Islande | 5432222 |
| Irlande | +353(1)8092166 |
| Italie | 0382 24444 |
| Allemagne | Berlin : 030/19240 |
| | Bonn : 0228/19240 |
| | Erfurt : 0361/730730 |
| | Fribourg : 0761/19240 |
| | Göttingen : 0551/19240 |

| Pays | Numéro de téléphone |
|------------------|--|
| Liechtenstein | +41 442515151 |
| Lituanie | +370532362052 |
| Luxembourg | 070245245; (+352)80002-5500 |
| Malta | +356 2395 2000 |
| Pays-Bas | 030-2748888 |
| Norvège | 22591300 |
| Pologne | +48 42 25 38 400 |
| Portugal | 800250250 |
| Roumanie | +40 21 318 3606 |
| Slovaquie (NTIC) | +421 2 54 774 166 |
| Slovénie | +386 1 400 6051 |
| Espagne | +34915620420 112 (begär Giftnformation);+46104566786 |
| Suède | |
| Suisse | 145 |
| Royaume Uni | (+44) 844 892 0111 |

Acetonitrile

14261-2L

Version 1.5

Date de révision
17.12.2022

| | |
|----------|-----------------------|
| | Homburg : 06841/19240 |
| | Mainz : 06131/19240 |
| | Munich : 089/19240 |
| Lettonie | +37167042473 |

Autres informations relatives au stockage

Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques
Dans l'inventaire TSCA

Australie. Industrial Chemical (Notification and Assessment) Act
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Canada Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) Liste intérieure des substances (LIS)
Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Japon. Kashin-Hou Law List
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Korea. Existing Chemicals Inventory (KECI)
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Philippines. The Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Chine. Inventory of Existing Chemical Substances
Listé ou en conformité avec l'inventaire

New Zealand. Inventory of Chemicals (NZIoC), as published by ERMA New Zealand
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI)
Listé ou en conformité avec l'inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique n'a pas été faite.

Acetonitrile

14261-2L

Version 1.5

Date de révision
17.12.2022

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des mentions de danger (H) référée dans le titre 3

acétonitrile : H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H332 Nocif par inhalation.
H312 Nocif par contact cutané.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Information supplémentaire

Tous les Règlements et Directives réfèrent aux versions amendées.
Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications pertinentes par rapport à la version précédente.

Abréviations :

CE Communauté Européenne

CAS Chemical Abstracts Service

DNEL Derived no effect level

PNEC Predicted no effect level

vPvB Very persistent and very bioaccumulative substance

PBT Persistent, bioaccumulative und toxic substance

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Les informations fournies ne sont pas conçues comme une garantie des caractéristiques.

Acetonitrile

14261-2L

Version 1.5

Date de révision
17.12.2022
